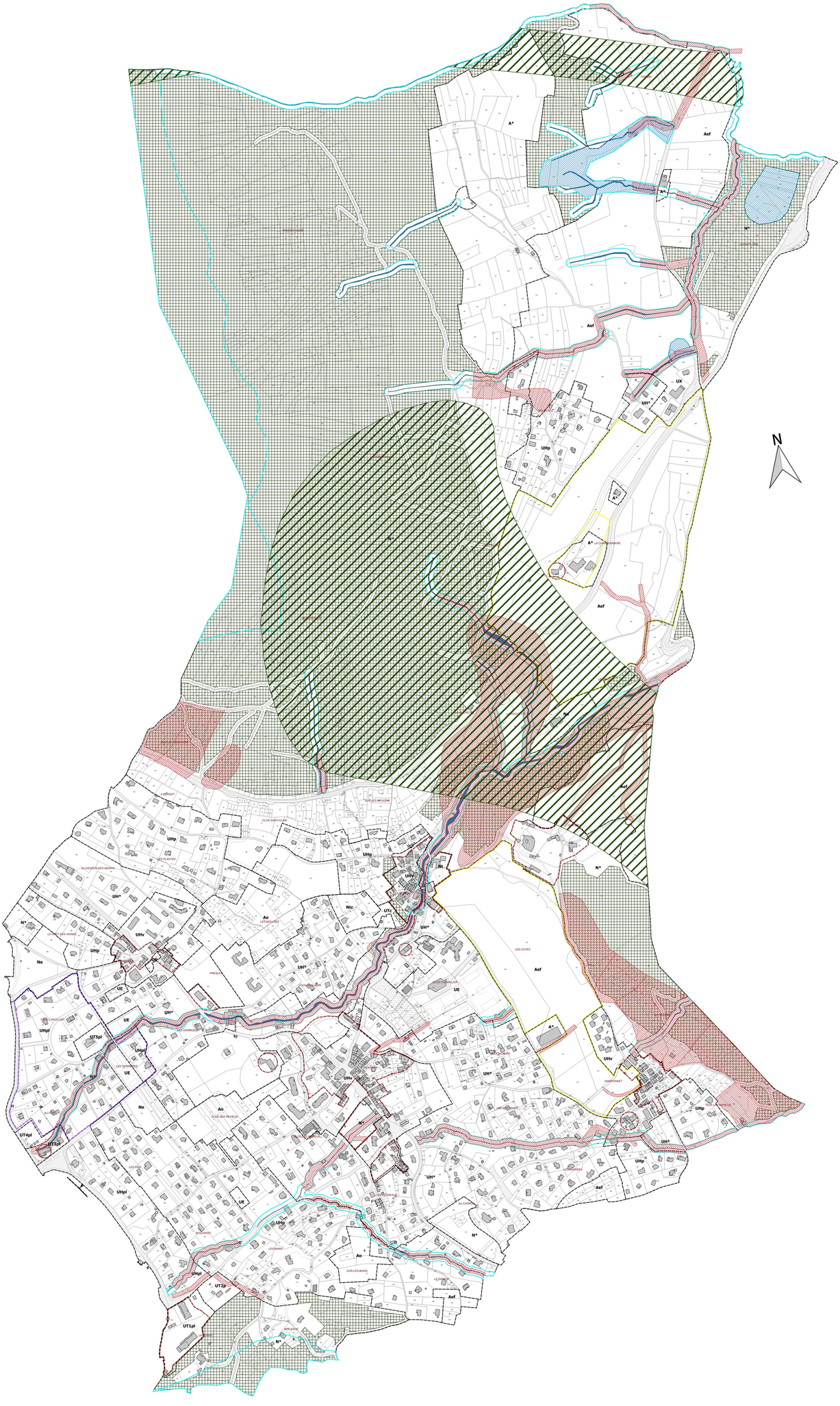

N
RAMPON NORD
RAMPON SUD
BEAU REGARD
FRENAY
CRET GEAI
CHAMP LONG
LES TENOZ
LA CHARBONNIERE
LA ROCHETTE
LE CHATEAU
LES COTES
CLOS CHEVALLIER
LES SAUGIES
LES BETTIERES
RAMPONNET
SUR LA CHAPELLE
LES TRAPPES
AU CARROZ
LA SAVAUX
A BERGAT
SUR LES MOULINS
CLOS SAINT-CLAIR
LES PLANTES
AU-DESSUS DES MARAIS
LE CRET DES VIGNES
LES MOLLEES
PRESLES
LES GRANGES
SOUS L'AVULLON
LES PERRIERES
AU PORT
BORINGES
MENTHON
CLOS DES REVIEUX
LES FINS
BOUVERAT
LES BAINS
SUR-LES-BAINS
LES CHOSEAUX
BELLEVUE
LA MURAZ
LES MOULINS
A*
Aef
N*
UX
UH*
UHp
UHv
UHpl
UE
Ne
Nt
Ntc
UTc
Ao
UT5pl
UT4pl
UT3pl
UT2p
UT1pl

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

Révision du POS / Elaboration du Plan Local d'Urbanisme MENTHON-SAINT-BERNARD

REGLEMENT GRAPHIQUE

Certifié conforme et vu pour être annexé à mon arrêté en date du 26 octobre 2016, prescrivant l'enquête publique sur le projet de PLU de MENTHON-SAINT-BERNARD

Le Maire,
Antoine de MENTHON

PIECE N° 3.2	PROCEDURES			
	ELABORATION : Approuvée le 06 mai 1983			
	REVISIONS	MODIFICATIONS	REVISIONS SIMPLIFIEES	MISES A JOUR
ECHELLE 1/2500	N°1 Approuvée le : 12/05/1985	N°1 Approuvée le : 07/07/2003	N°1 Approuvée le : 11/07/2005	N°1
	N°2 Approuvée le : 26/10/1992	N°2 Approuvée le : 11/07/2005	N°2 Approuvée le :	N°2
	N°3 Approuvée le :	N°3 Approuvée le :	N°3 Approuvée le :	N°3
	N°4 Approuvée le :	N°4 Approuvée le :	N°4 Approuvée le :	N°4

CONCEPTION	B.E. DESSIN	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI
Territoires L'Astrobale - Park-Nord Annecy 74370 Metz-Tessy Tél : 04.50.10.32.76	TECTA Parc d'activités de la Caille 74350 Allonzier-la-Caille Tél : 04.50.08.04.20	Diffusion R.G.D. 73-74 Cadastre 2014	Avril 2015

Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés - Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite Suivi par NB - Fichier QGIS : 2015 022 PLU /PLU2500 le 27.10.2016

Légende

ZONES URBAINES

- UH* - Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat
- UHv - Secteur urbanisé à vocation de mixité urbaine
- UHp - Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat avec sensibilité paysagère
- UHpl - Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat avec sensibilité paysagère proche des rives du lac
- UE - Zone urbanisée à vocation spécifique d'équipements publics et d'intérêt collectif
- UT1pl, UT3pl, UT5pl - Secteur urbanisé à vocation spécifique d'hébergement touristique avec sensibilité paysagère proche des rives du lac
- UT2p - Secteur urbanisé à vocation spécifique d'hébergement touristique avec sensibilité paysagère
- UT4pl - Secteur urbanisé à vocation spécifique d'équipements et d'activités touristiques et de loisirs avec sensibilité paysagère proche des rives du lac
- UTc - Secteur urbanisé à vocation spécifique de terrain de camping-caravanage
- UX - Zone urbanisée à vocation spécifique d'activités économiques artisanales et de bureaux

ZONES AGRICOLES

- A* - Secteur agricole
- Aef - Secteur agricole à enjeu fort
- Ao - Secteur agricole ordinaire

ZONES NATURELLES

- N* - Secteur naturel
- Ne - Secteur à dominante naturelle de gestion des équipements publics et d'intérêt collectif
- Nt - Secteur à dominante naturelle de gestion des hébergements touristiques
- Ntc - Secteur à dominante naturelle de gestion de terrain de camping-caravanage

AUTRES

Au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

- Construction et groupement d'intérêt patrimonial ou architectural
- Groupement bâti d'intérêt patrimonial ou architectural - Parc de Presles
- Secteur d'intérêt paysager

Au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme

- Secteur d'intérêt écologique
- ▨ Zone humide
- Corridor écologique

Au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme

- ▦ Espace boisé classé

Au titre de l'article R.123-11-b du Code de l'Urbanisme

- ▨ Secteur de risque naturel fort

A titre indicatif

- ■ Mise à jour du bâti - avril 2015